



AVOCATS
ÉMÉRITES
2019

Une signature d'excellence



Barreau
du Québec



Une signature d'excellence



Ad. E.



Dans ce livret, la forme masculine est utilisée dans le seul but d'alléger le texte. Lorsque le contexte s'y prête, elle désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Cérémonie officielle de remise de
la désignation honorifique

AVOCATS
ÉMÉRITES
2019

Le Windsor, Montréal
Mardi 19 novembre 2019

Le Comité de sélection

Le Comité de sélection est composé de neuf membres nommés par le Conseil d'administration. Les membres sont nommés pour un mandat d'une durée de trois ans, renouvelable une fois. La composition du Comité est la suivante :

- Sept membres détenteurs de la distinction *Avocat émérite* (Ad. E.), dont trois du Barreau de Montréal, deux du Barreau de Québec et deux des autres barreaux de section.
- Deux membres qui ne sont pas détenteurs de la distinction *Avocat émérite* (Ad. E.).

Après l'étude des candidatures proposées, le Comité de sélection formule ses recommandations à l'intention du Conseil d'administration.



POUR L'ANNÉE 2019, TELLE ÉTAIT LA COMPOSITION DU COMITÉ DE SÉLECTION :

- M^e Adelle Blackett, Ad. E.
- M^e Marie-Josée Brodeur, Ad. E.
- M^e Pierre Delisle, Ad. E.
- M^e Tristan Desjardins
- M^e François Dupin, Ad. E.
- M^e Esthel Gravel, Ad. E., présidente
- M^e Marie-Claude Landry, Ad. E.
- M^e Thi Trang Dai Nguyen
- M^e Guy Wells, Ad. E.
- M^e Sylvie Champagne, secrétaire

L'excellence à l'honneur

La désignation honorifique *Avocat émérite* vise à reconnaître l'excellence ainsi que les avocats au parcours exemplaire.

Les avocats admissibles peuvent œuvrer aussi bien en pratique privée qu'en entreprise ou au sein d'un organisme public ou parapublic. Les critères de sélection sont les suivants :

- L'excellence professionnelle d'une carrière menée de façon brillante. Le candidat est respecté par les membres du milieu juridique, et son ascendant au sein de la profession doit être de notoriété publique. La qualité de ses interventions doit se situer bien au-delà de la moyenne dans son champ de pratique et dans la région où il exerce sa profession. Il doit servir de modèle et de référence pour les membres du Barreau du Québec et du public. Il doit être connu comme une sommité dans son domaine.
- Une contribution soutenue et remarquable au développement de la profession d'avocat, soit par son implication au sein du Barreau du Québec ou de son barreau de section, ou par sa contribution au développement du droit par la rédaction d'ouvrages ou d'articles de droit, soit par une participation à des colloques à titre de conférencier ou de panéliste, ou encore comme professeur dans le cadre des cours de formation professionnelle, que ce soit au niveau local, provincial ou international.
- Un rayonnement exceptionnel par ses engagements dans sa communauté ou à l'étranger. Connue comme avocat, il doit, par ses actions, avoir donné une image des plus positives et servi de modèle pour la population en fonction de son engagement et de son leadership.

Les récipiendaires du titre et leurs signes distinctifs

Les avocats récipiendaires :

- affichent dans leur bureau un certificat sur papier fin de la Papeterie Saint-Gilles de Saint-Joseph-de-la-Rive;
- portent une épinglette spécifique créée par la Maison Birks, représentant le symbole du Barreau du Québec, auquel on a incorporé de l'or et un rubis. L'épinglette doit être portée du côté gauche et ne peut être portée que par le récipiendaire de la distinction *Avocat émérite*;
- ajouteront après leur nom les lettres Ad. E., pour *Advocatus Emeritus*; dans le cas où un avocat aurait déjà d'autres lettres honorifiques après son nom, la désignation Ad. E. serait placée à la suite de celles-ci.

Les pages qui suivent présentent individuellement les 11 avocats émérites désignés en 2019 à qui la distinction est remise lors de la présente cérémonie.

La cérémonie de remise 2019 : Une signature d'excellence



Les récipiendaires du titre *Avocat émérite* font rayonner la profession, voient à l'avancement du droit et s'investissent dans la communauté. La soirée de remise de leur titre est l'occasion de reconnaître leurs réalisations et leur contribution à notre société.

Pour illustrer cette contribution des avocats émérites, tant à la société qu'à la profession, l'événement de remise est jumelé à une soirée-bénéfice dont les profits vont, tous les ans, à un organisme différent œuvrant dans le secteur juridique. L'organisme choisi pour une deuxième année par le Conseil d'administration est le **Programme d'aide aux membres du Barreau du Québec (PAMBA)**. Le PAMBA est un service d'aide et de consultation offert à tous les membres du Barreau aux prises avec un problème mettant en péril leur équilibre psychologique.



Cette soirée sera aussi le moment de reconnaître les étudiants les plus méritants de l'École du Barreau et de souligner le travail *pro bono* de tous les avocats. Le Prix Justice Pro Bono sera remis à la récipiendaire 2019 par l'organisme Justice Pro Bono.

Ad. E.



espace d'écoute et d'aide

Programme d'aide aux membres du Barreau du Québec (PAMBA)

Le Programme d'aide aux membres du Barreau du Québec (PAMBA) est un service ponctuel et gratuit d'aide et de consultation offert à tous les membres du Barreau du Québec aux prises avec des problèmes de stress, d'épuisement (*burnout*), de dépression, de trauma, de deuil, de dépendance (alcool, drogues) ou toute autre situation mettant en péril l'équilibre psychologique, et ce, que ces difficultés soient liées ou non au travail d'avocat.

Le PAMBA répond aux besoins des membres et agit rapidement pour leur venir en aide :

- Intervention de crise, écoute active, évaluation des besoins, accompagnement, orientation vers les bonnes ressources sont au cœur de ses actions.

Deux grandes catégories de ressources sont disponibles :

- Les entrevues de nature psychosociale avec des professionnels de la santé (psychologues, sexologues, psychothérapeutes, travailleurs sociaux, conseillers en orientation et intervenants spécialisés) dont le PAMBA assume directement les coûts jusqu'à concurrence de six rencontres;
- L'acheminement vers des groupes d'entraide bénévole.

À ce jour, le PAMBA a traité plus de 14 000 demandes d'aide qu'il a transmises à des thérapeutes.

Le PAMBA, c'est 25 ans d'aide pour les membres, 365 jours par année, de jour ou de nuit, et surtout dans la plus stricte confidentialité.

Tableau d'honneur de L'EXCELLENCE de l'École du Barreau du Québec

À l'École du Barreau, on s'entraîne à la pratique! Empruntée au domaine sportif, la devise de l'École illustre sa raison d'être : former une relève de qualité. Afin d'encourager l'excellence, l'École du Barreau dresse chaque année le Tableau d'honneur qui offre à ses étudiants méritants une visibilité tant dans le milieu juridique que dans la collectivité.

Les étudiants ayant obtenu les deux meilleures notes de l'ensemble de leur cohorte, près de 1 000 finissants par année, voient ainsi leur nom inscrit au Tableau d'honneur de l'excellence et reçoivent une plaque de verre gravée à leur nom.

Le mérite de celles et ceux ayant obtenu les meilleures notes à l'École du Barreau au terme de l'année scolaire est souligné de façon toute particulière lors de la soirée *Avocat émérite*, un événement qui favorise de belles rencontres entre des membres émérites de la profession et de brillants jeunes avocats, avocates et stagiaires. Les lauréats du Tableau d'honneur de l'excellence 2019 sont présentés à la fin de ce livret.

Le programme de reconnaissance « Tableau d'honneur de l'excellence » obtient l'appui financier de l'École du Barreau et du Barreau du Québec.

Prix Justice Pro Bono 2019

Cette année, la Médaille de Saint-Yves change de nom et devient le **Prix Justice Pro Bono**, éponyme de l'organisme. Ce prix est remis annuellement en reconnaissance de l'apport exceptionnel d'une avocate ou d'un avocat, d'un cabinet ou d'un organisme en matière de services juridiques *pro bono*.

La lauréate 2019 du Prix Justice Pro Bono est **M^e Dominique-Anne Roy**.

M^e Dominique-Anne Roy a démontré, avant et depuis son admission au Barreau du Québec en 1996, un engagement social et bénévole soutenu et remarquable. Elle représente un exemple de leadership et de dévouement au sein de la communauté juridique et du milieu communautaire, autant par son rôle dans la mise sur pied d'Avocats sans frontières Canada que dans ses multiples autres actions auprès d'organismes tels les Amis des Plaines, le Centre jeunesse de Québec et Justice Pro Bono. M^e Roy est un modèle inspirant au chapitre du travail juridique *pro bono* et de l'implication communautaire pour l'ensemble de ses confrères et consœurs, sans compter tous ceux et celles qui aspirent à le devenir. M^e Roy incarne parfaitement les valeurs d'engagement et de leadership requises et contribue quotidiennement au développement d'une société meilleure.

À PROPOS DE JUSTICE PRO BONO

Justice Pro Bono, anciennement connu sous Pro Bono Québec, est un organisme à but non lucratif créé en 2008 à l'initiative du Barreau du Québec. Sa mission est de mobiliser la communauté juridique pour qu'elle donne expertise et temps au bénéfice des individus et OBNL québécois n'ayant pas les ressources nécessaires pour accéder à des services juridiques. Merci à tous nos généreux donateurs d'expertise et de temps.

AVOCATS
ÉMÉRITES

Ad. E. 2019





**M^e DAVID F.
BLAIR, C.M., Ad. E.**

Québec



M^e David Blair est associé et leader du groupe Transport et Logistique chez McCarthy Tétrault.

- M^e Blair est reconnu au Canada, aux États-Unis et en Europe pour son expertise en transport interprovincial et international, en réglementation des normes de sécurité et en responsabilité des transporteurs. Il s'occupe aussi de commerce international, d'opérations de fusion et d'acquisitions de sociétés fermées et de commerce de détail.
- Sommité dans son domaine, il est régulièrement invité à titre de conférencier. Il rédige de nombreux articles spécialisés, notamment sur le transport ferroviaire, en plus de collaborer à la Transport Lawyers Association.
- En 2014, il a reçu l'Ordre du Canada en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle au rayonnement de la Ville de Québec. Ancien président de l'Association canadienne des avocats en transport, il est notamment consul honoraire de la Grande-Bretagne à Québec et vice-président du conseil de la Fiducie du Patrimoine culturel des Augustines. Le répertoire *The Best Lawyers in Canada* lui a décerné cette année le titre de meilleur avocat en droit du transport.

«C'est avec humilité et une grande fierté que j'accepte cette distinction de mes pairs, en remerciant mes clients, mes associés, ma famille et mon assistante de toujours, M^{me} Marie Rhéaume, pour leur appui inestimable. Mes plus grandes fiertés sont mon legs à l'industrie du transport, Capt. Eric Blair, pilote maritime, et celui à notre profession, M^e Sam Blair et M^e Justine Blair (barreau 2019) qui sauront chacun amener leur pratique à de nouveaux sommets!»

M^e Dominique Bourcheix est médiatrice accréditée en matières civiles et commerciales depuis 1995 et médiatrice agréée Med.A depuis 2009.

- Pionnière dans son domaine, M^e Bourcheix, avocate depuis 37 ans, a pratiquement consacré sa carrière à la médiation après 15 ans de litige et fait maintenant figure de proue au Québec. Elle a administré plus de 2000 médiations en responsabilité, assurances, construction, contrats, disputes d'actionnaires, successions et dans le domaine bancaire. Elle est la médiatrice de la Régie de l'Énergie du Québec depuis 2005. Elle a présidé à de nombreuses médiations multipartites d'envergure dans le secteur de la construction et en matières agroalimentaires et autochtones.
- Forte de son expérience sur le terrain, elle s'est consacrée depuis 2005 à l'enseignement de la médiation civile et commerciale auprès des professionnels voulant devenir accrédités. Elle donne aussi régulièrement des séminaires de perfectionnement aux médiateurs de nombreux tribunaux administratifs du Québec, de plusieurs organismes paragouvernementaux, et d'Europe.
- Elle est lauréate du Mérite du Barreau de Longueuil pour sa promotion active, sous de nombreuses formes, de la médiation depuis 25 ans.

« Je remercie de tout cœur le Barreau de m'accorder cette distinction que je reçois avec joie et fierté. Je suis honorée et touchée par cette reconnaissance de la valeur d'une carrière juridique non traditionnelle, axée entièrement sur cette forme de justice riche et moderne qu'est la médiation. »



**M^e DOMINIQUE F.
BOURCHEIX, Ad. E.**

Longueuil





M^e RAYMONDE
CRÊTE, Ad. E.

Québec



M^e Raymonde Crête a été professeure en droit des affaires pendant plus de 30 ans à la Faculté de droit de l'Université Laval.

- Elle est l'une des pionnières au Québec en enseignement et en recherche sur le droit des sociétés, des services financiers, des valeurs mobilières et sur la gouvernance d'entreprise. Sa contribution marquante s'est concrétisée notamment par la publication d'une centaine d'écrits, dont l'ouvrage *Droit des sociétés par actions* en collaboration avec M^e Stéphane Rousseau.
- Depuis plus d'une décennie, elle dirige le Groupe de recherche en droit des services financiers dont les nombreuses publications se démarquent par des analyses approfondies axées sur la protection des épargnants dans le secteur financier. En 2018, elle a obtenu, de concert avec M^e Marie-Hélène Dufour, le Prix Germain-Brière pour un article portant sur l'exploitation des personnes âgées et le secret professionnel.
- Elle a collaboré comme membre du Comité des experts créé par le gouvernement du Québec pour la réforme du droit des sociétés par actions et a été membre du Groupe

de travail sur la protection des entreprises québécoises. Pendant plus de 10 ans, elle a donné des formations sur la gouvernance des sociétés au Collège des administrateurs de sociétés. Depuis 2019, elle est membre du Comité consultatif des consommateurs de produits et utilisateurs de services financiers de l'Autorité des marchés financiers.

«Préparer la relève en droit, partager nos connaissances et nos réflexions avec les juristes et les non-juristes, et surtout, aimer son travail pendant toutes ces années, voilà un magnifique cadeau de la vie! Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance envers mes étudiants, mes collègues, ma famille et les membres de la communauté juridique qui m'ont appuyée dans cette voie.»

M^e Marie Elaine Farley est présidente et chef de la direction de la Chambre de la sécurité financière, un organisme d'autoréglementation qui encadre 32 000 conseillers en services financiers.

- Œuvrant dans l'industrie des services financiers depuis près de 20 ans, M^e Farley se distingue par sa compétence à gérer des mandats aux enjeux complexes et par sa vision stratégique. Elle a contribué à divers travaux majeurs destinés à des parlementaires québécois et canadiens sur des enjeux déterminants pour l'avenir du secteur financier et la protection des consommateurs.
- Elle s'est investie dans divers comités et groupes de travail, contribuant ainsi à l'avancement du droit financier et réglementaire. C'est d'ailleurs son expertise et ses qualités qui lui ont permis de jouer un rôle d'influence en matière de réglementation des activités de distribution de produits et services financiers.
- Reconnue comme l'une des huit femmes incontournables du domaine des finances au Québec par le magazine *Premières en affaires*, elle a aussi reçu le prix Femme d'affaires du Québec et celui de l'Association des femmes en finances du Québec. De plus, elle est impliquée dans sa communauté, notamment à titre d'administratrice de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada et comme présidente de BIXI Montréal.

«De tous les honneurs reçus, c'est avec fierté et humilité que je reçois cette reconnaissance de mes pairs. Je souhaite la partager avec ceux et celles qui m'ont accompagnée et qui m'ont fait confiance durant toutes ces années.»



**M^e MARIE ELAINE
FARLEY, Ad. E.**

Montréal





M^e ANNE
FOURNIER, Ad. E.

Mauricie



M^e Anne Fournier œuvre au sein du Conseil de la Nation Atikamekw.

- M^e Fournier est reconnue pour son impact majeur sur l'avancement des droits des Premières Nations, plus particulièrement pour son apport crucial dans le cadre du projet de loi sur l'adoption coutumière et pour l'inclusion de la violence conjugale dans le Programme de mesures de rechange pour adultes en milieu autochtone. On lui doit aussi la mise en œuvre du Système d'intervention en autorité atikamekw (SIAA) et la première entente au Québec, signée en vertu de l'article 37.5 de la *Loi sur la protection de la jeunesse*.
- Elle a non seulement contribué à faire progresser la reconnaissance du droit atikamekw, mais elle est, de par son expertise, devenue une ressource incontournable dans le développement et la promotion des droits autochtones au Québec, et même au Canada.
- Elle s'est impliquée pendant neuf ans auprès du Comité du Barreau du Québec pour le droit à l'égard des peuples autochtones. Elle a publié de nombreux articles et participé à de nombreuses conférences.

« Je suis sincèrement touchée par la reconnaissance qui m'est décernée. Elle m'insuffle l'énergie nécessaire pour continuer d'exercer le droit avec rigueur et conviction, mais aussi avec générosité et compassion. »

Ad. E.

M^e Lucie Joncas est associée du cabinet Desrosiers Joncas Nouria Massicotte où elle pratique le droit criminel, pénal et de la santé.

- Fleuron du droit criminel, M^e Joncas est reconnue par ses pairs pour ses qualités professionnelles exceptionnelles, mais aussi pour son empathie et son dévouement envers ses clients.
- Elle a d'ailleurs reçu un prix de l'Association des avocats de la défense de Montréal pour avoir défendu avec vigueur un homme vivant avec une déficience intellectuelle et inapte à subir son procès. Elle s'est aussi battue contre la ségrégation dans le milieu carcéral ainsi que pour la déstigmatisation des personnes vivant avec le VIH. Mais ce qui fait sans conteste sa renommée, c'est son expertise en santé mentale qui lui permet d'agir avec brio dans le traitement judiciaire des personnes atteintes de troubles mentaux.
- En plus de son implication au Barreau du Québec, elle a consacré temps et énergie à des organismes comme l'Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry, l'Association québécoise des avocats et des avocates de la défense et, plus récemment, la Fondation de l'Institut Pinel.



**M^e LUCIE
JONCAS, Ad. E.**

Montréal



« Je remercie le Barreau pour l'octroi de cette distinction que je reçois avec joie et gratitude. Je tiens également à exprimer ma reconnaissance envers ma famille, mes amis et collègues qui m'ont soutenue tout au long de mon parcours, sans oublier toutes les personnes qui m'ont accordé leur confiance pour les accompagner durant leur passage à travers le système judiciaire. »



M^e LARA
KHOURY, Ad. E.

Montréal



M^e Lara Khoury est professeure agrégée à la Faculté de droit de l'Université McGill dont elle fut la vice-doyenne à la recherche de 2015 à 2017.

- M^e Khoury possède une renommée mondiale en droit médical, de la santé et de la responsabilité civile. Son excellence professionnelle se traduit par la qualité de ses travaux de recherche portant, notamment, sur le rôle du pouvoir judiciaire dans la réduction des risques pour la santé humaine dans les domaines de la médecine, des biotechnologies, de la santé publique et de l'environnement.
- Elle est l'auteure d'une monographie phare sur la causalité médicale, fruit de ses études doctorales à l'Université d'Oxford et citée par la Cour suprême du Canada et la Cour d'appel du Québec dans leurs décisions marquantes en responsabilité médicale. Elle est aussi coéditrice de collections d'essais en droit de la santé et rédactrice de fascicules sur la causalité et la responsabilité civile des médecins.
- Elle est membre titulaire élue de l'Académie internationale de droit comparé et lauréate du Prix de la Fondation du Barreau 2008 (Catégorie monographie).

« Les occasions que j'ai de collaborer avec mes collègues praticiens membres du Barreau sont très précieuses et enrichissent ma pensée sur les enjeux qui les préoccupent. Je suis heureuse de savoir que mon travail leur est utile à son tour. »

Ad. E.

Une signature d'excellence

M^e Hugues Langlais pratique le droit de l'immigration et le droit des affaires.

- Incontestablement l'un des meilleurs avocats en droit de l'immigration au Québec, M^e Langlais est reconnu pour sa rigueur et son affabilité. Sa compétence et son expertise, acquises au cours des trente dernières années, sont sollicitées au Québec et à l'international.
- Il contribue au développement du droit de l'immigration par la rédaction d'articles et d'ouvrages, et la présentation de conférences ou de cours. Il participe à la formation en droit de l'immigration des étudiants en droit, des élèves avocats et des avocats. L'AQAADI lui a décerné le Prix *Obiter Dictum* pour l'avancement du droit de l'immigration.
- Membre de nombreux comités en lien avec l'immigration et l'intégration des avocats étrangers, il préside depuis sa création le Comité en droit de la citoyenneté et de l'immigration du Barreau du Québec. Il a représenté le Barreau du Québec devant l'Assemblée nationale, la Chambre des communes et le Sénat. Il a également présidé le Comité sur le rayonnement international du Barreau de Montréal. Il s'est vu décerner le titre de vice-président honoraire de l'Association internationale des jeunes avocats (AIJA) dont il a présidé la Commission Devoirs et Droits de l'homme et de la Défense.

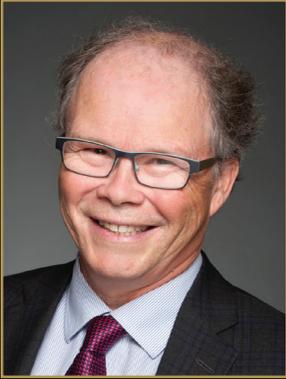


**M^e HUGUES
LANGLAIS, Ad. E.**

Montréal



« Je reçois cette distinction avec humilité. Elle témoigne de mon engagement professionnel au fil des ans. »



M^e DENIS
NADEAU, Ad. E.

Arthabaska



M^e Denis Nadeau est professeur titulaire à la Faculté de droit civil de l'Université d'Ottawa et arbitre de grief.

- M^e Nadeau transmet depuis 35 ans ses vastes connaissances en droit du travail et en droit administratif. Il est un des professeurs les plus appréciés de sa Faculté pour ses aptitudes naturelles de pédagogue. Il est aussi un communicateur hors pair et un chercheur de premier plan.
- Il a longtemps été professeur à l'École du Barreau. Depuis 1991, il est professeur invité à l'Université Panthéon-Assas (Paris 2) et à l'Université Aix-Marseille. Il a aussi enseigné à l'École nationale d'administration publique du Québec (ÉNAP).
- Il a publié plusieurs textes, tant au Québec qu'à l'étranger. Ses articles sur l'interaction entre le droit du travail et les droits fondamentaux, sujet dont il est un des pionniers au Québec, ont eu une grande incidence sur les salariés en termes de droit à l'égalité. Arbitre de grief, il contribue à une justice du travail rigoureuse. Parmi les quelque 400 sentences qu'il a rendues depuis 1993, plusieurs ont marqué la jurisprudence arbitrale québécoise.

« Je suis un homme comblé! Ma carrière d'avocat, de professeur et d'arbitre me permet d'appréhender le droit sous de multiples facettes, tout en tentant, modestement, de contribuer, avec d'autres, à son évolution. La distinction Avocat émérite est un formidable encouragement à poursuivre sur cette voie avec passion et reconnaissance. »

Ad. E.

M^e Laurent Roy est l'un des membres fondateurs du cabinet Roy Bélanger avocats. Il pratique en droit du travail, droit administratif, droit des personnes et droit relatif aux régimes de retraite.

- Très estimé par ses pairs, M^e Roy consacre une partie importante de ses activités professionnelles à agir dans le cadre de la négociation de conventions collectives, de régimes de retraite, et de relations de travail, en général pour le compte de syndicats, tant dans le secteur privé que le secteur public ou municipal. Il possède une vaste expérience aussi bien devant les tribunaux civils que devant l'ensemble des tribunaux administratifs.
- Selon plusieurs répertoires juridiques, il est reconnu parmi les meilleurs avocats au Québec dans ses domaines d'expertise. Il est d'ailleurs l'un des premiers avocats du mouvement syndical québécois à avoir accédé au *Guide To The World's Leading Labour and Employment Lawyers*.
- Présentateur de maintes conférences et auteur de nombreux articles, M^e Roy a donné de la formation auprès de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec. C'est par son action dans le milieu syndical et son engagement indéfectible pour la cause des travailleurs qu'il contribue de façon notoire au rayonnement de la profession.



**M^e LAURENT
ROY, Ad. E.**

Montréal



«On devient avocat par choix et à la mesure de son talent. Mais c'est le travail, la passion et le désir de servir qui façonnent l'avocat et l'amènent à se distinguer, au bénéfice de sa communauté et de la société qui lui a accordé l'immense privilège d'exercer cette profession. Cette marque de distinction, je la tiens pour ce qu'elle représente, et l'accepte avec humilité.»



M^e PAUL
RYAN, Ad. E.

Montréal



M^e Paul Ryan est associé fondateur du cabinet Ravinsky Ryan Lemoine, où il exerce le droit fiscal et le droit commercial.

- Grâce au don qu'il possède de rendre accessible cette matière pourtant aride et à ses nombreuses interventions publiques et médiatiques, M^e Ryan est souvent perçu comme la figure de proue du droit fiscal au Québec. Plaideur hors pair, il a par ailleurs toujours privilégié les modes alternatifs de règlement des conflits et il est médiateur accrédité.
- Il a consacré une partie importante de sa carrière à l'enseignement et à l'avancement de la fiscalité, particulièrement à l'Université de Montréal, à l'Association de planification fiscale et financière (APFF) et au Barreau du Québec. De plus, il est l'auteur d'innombrables textes de référence en fiscalité.
- Il a aussi participé, souvent comme président, à des comités voués aux échanges constructifs entre les contribuables et les divers niveaux d'autorité. Il préside le Comité sur la fiscalité du Barreau du Québec. Il a participé aux travaux de la Commission de finances publiques dans le cadre de son mandat d'initiative concernant les paradis fiscaux en 2015.

«Je remercie le Barreau du Québec de reconnaître, par la distinction qu'il m'attribue et que j'accepte avec humilité, une carrière vouée à la diffusion et au partage des connaissances et au maintien de liens étroits entre les contribuables, les gouvernements et les tribunaux. Je souligne avec gratitude le soutien de mes proches et de mes collaborateurs, sans qui rien de cela n'aurait été possible.»

Tableau d'honneur de L'EXCELLENCE 2019



École du
Barreau 

L'École du Barreau est fière de reconnaître à son Tableau d'honneur de l'excellence 2019 les étudiants ayant obtenu les deux meilleures notes de l'ensemble de leur groupe qui comptait 991 étudiants.

Présenté en collaboration avec :

Barreau
du Québec 



VINCENT ANGLEHART
1^{er} rang ex-æquo

Tableau d'honneur
de L'EXCELLENCE 2019



Vincent Anglehart a obtenu son baccalauréat en droit à l'Université Laval, où il s'est vu décerner la bourse Guy-Tremblay BCF. Impliqué dans sa faculté, il a occupé le poste de vice-président aux affaires académiques au sein de l'Association étudiante. Au cours de ses études, il a travaillé à titre d'étudiant dans des cabinets œuvrant dans différents domaines du droit, pour finalement entreprendre sa carrière d'avocat en droit du travail chez Poudrier Bradet avocats, à Québec.



LAURENCE GRENIER-LAROCHE
1^{er} rang ex-æquo

Tableau d'honneur de L'EXCELLENCE 2019



Laurence Grenier-Laroche détient un baccalauréat en histoire de l'art de l'Université de Montréal. Elle a par la suite terminé un baccalauréat en droit à l'UQAM à temps partiel, tout en travaillant à temps plein chez BCF comme adjointe. Laurence a ensuite poursuivi son parcours, toujours au sein du même cabinet, comme étudiante en droit puis y a fait son stage du Barreau du Québec qui a pris fin en juillet 2019. Elle poursuit maintenant sa carrière chez BCF en tant qu'avocate dans l'équipe de fiscalité et pratique principalement en planification fiscale et successorale, en réorganisation d'entreprises ainsi qu'en transfert d'entreprises. Elle est également intéressée par la fiscalité des organismes de bienfaisance.

MERCI

à nos partenaires

Partenaires Bronze



THOMSON REUTERS®

Partenaire du cocktail



Une signature d'excellence

Ad. E.





Ad. E.

Maison du Barreau

445, boulevard Saint-Laurent
Montréal (Québec) H2Y 3T8

T 514 954-3411

Sans frais 1 844 954-3411

infobarreau@barreau.qc.ca

www.barreau.qc.ca



Édité en novembre 2019



Barreau
du Québec

